



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 avril 2006  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 2006

Genève, 3-28 juillet 2006

Débat consacré aux questions de coordination

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**La croissance économique durable  
pour le développement social, notamment  
l'élimination de la pauvreté et de la faim**

## **La croissance économique durable pour le développement social, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Par sa décision 2005/221, le Conseil économique et social a choisi « La croissance économique durable pour le développement social, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim » comme thème de son débat consacré aux questions de coordination en 2006. Le présent rapport du Secrétaire général met en évidence le fait qu'il est de plus en plus largement admis qu'il y a entre la croissance économique et le développement social une relation réciproque. Cette relation est un élément important de la conception mondiale du développement qui s'est dégagée des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies durant les années 90, du Sommet du Millénaire et du Document final du Sommet mondial de 2005. Le rapport présente les différentes approches suivies pour donner corps à cette perspective.

Le rapport présente un examen d'ensemble des tendances actuelles et des enseignements dégagés jusqu'à présent. Il en tire un certain nombre de conclusions : a) les pays doivent adopter un modèle systématique, cohérent et participatif pour s'engager durablement dans la voie de la croissance économique et du développement social; b) les politiques suivies doivent être conçues pour répondre

---

\* E/2006/100.



aux besoins de chaque pays; c) il faut créer un environnement international favorable, par une plus grande cohérence des politiques suivies; d) il faut également une plus grande cohérence et une meilleure intégration des programmes menés par les organismes des Nations Unies à l'échelle du système; et e) il existe une lacune conceptuelle qu'il faut combler entre les effets dynamiques des politiques économiques et ceux des politiques sociales, et il faut pour cela procéder à un ensemble de recherches systématiques

On trouvera aussi dans ce rapport un certain nombre de recommandations qui privilégient l'appropriation nationale et la marge de manœuvre de chaque pays dans la formulation de stratégies de mise en œuvre, la nécessité pour chaque pays de se doter des moyens d'appliquer et de développer ces stratégies, l'importance de la notion de participation, la nécessité pour la communauté internationale de synchroniser son action avec les stratégies nationales de développement, la nécessité où se trouve le système des Nations Unies de poursuivre les efforts qu'il a engagés pour passer d'une approche sectorielle à une approche plus globale, et un appel au lancement d'une initiative majeure de recherche pour mieux comprendre les corrélations complexes existant entre une croissance économique soutenue et le développement social.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Une conception cohérente des objectifs économiques et sociaux . . . . .	1–16	3
A. Débats et approches . . . . .	4–8	3
B. Le débat sur une croissance favorable aux pauvres . . . . .	9–11	4
C. Démarche fondée sur le développement humain . . . . .	12–16	6
II. Tendances : aperçu général . . . . .	17–28	7
III. La coopération internationale pour le développement au service d'une croissance économique soutenue pour le développement social : tendances et approches nouvelles . . . . .	29–50	10
IV. Conclusions . . . . .	51–56	15
V. Recommandations . . . . .	57	16

## **I. Une conception cohérente des objectifs économiques et sociaux**

1. Il est de plus en plus largement admis qu'il existe entre croissance économique et développement social une relation de réciprocité. La croissance économique n'est pas une fin en soi mais le moyen de réaliser certains objectifs sociaux, notamment l'élimination de la pauvreté, ce qui, à son tour, peut être la base d'une croissance économique viable. De même, l'accumulation de capital humain, obtenue principalement par la réalisation d'objectifs sociaux dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de l'élimination de la pauvreté et de la sous-alimentation, est un élément essentiel des politiques susceptibles d'assurer durablement la croissance économique. De ce fait, la question de l'équité et du développement social est un aspect central de la question de la croissance économique à long terme.

2. Pour aborder cette question, les Nations Unies ont organisé de grandes conférences et réunions au sommet qui, ensemble, offrent une perspective globale sur cette question, et c'est le cas en particulier, en 1995, du Sommet mondial pour le développement social. Ce sommet social avait réaffirmé l'importance de la question sociale et de l'élimination de la pauvreté. On y avait admis que le développement social était un moyen de parvenir à une plus grande équité au sein des sociétés. Le sommet social avait préconisé l'adoption d'un ensemble cohérent de stratégies socioéconomiques afin de réaliser les objectifs d'élimination de la pauvreté, de création d'emplois productifs et d'intégration sociale. L'application de cette conception a été exigée à maintes reprises. Tout récemment, le Document final du Sommet mondial de 2005 réaffirmait sans ambiguïté l'engagement pris par les États Membres d'appliquer cette conception du développement dégagee progressivement lors des grandes conférences et réunions au sommet.

3. Ce consensus très net sur les principes et les objectifs, cependant, ne se reflète pas encore pleinement dans les politiques et stratégies actuellement suivies. On continue à débattre des moyens les plus efficaces d'en atteindre les objectifs. Diverses approches, parfois concurrentes, sont suivies par différents acteurs. Les relations entre politiques économiques et politiques sociales et leurs effets conjugués sur la pauvreté et le développement sont toujours en cours d'analyse dans leurs aspects multiples et complexes. Les études actuellement menées ont amené à formuler différents argumentaires et différentes prescriptions quant aux stratégies de développement à suivre.

### **A. Débats et approches**

4. La croissance économique est considérée comme une condition première de l'accumulation de capital humain et de capital physique, ce qui à son tour est la base même d'une croissance économique durable. Dans ce modèle, la stabilité macroéconomique est également considérée comme une condition nécessaire d'une croissance économique soutenue. La plupart des mesures de réduction de la pauvreté ont donc fait de la croissance et de la stabilité leurs deux objectifs principaux. Une corrélation positive entre croissance économique, développement social et élimination de la pauvreté n'a pourtant rien d'automatique.

5. L'expérience des années 80 et des années 90 a en effet montré que la croissance économique, à elle seule, ne suffisait pas à améliorer les conditions de

vie des pauvres. Les augmentations du revenu moyen ne profitent pas automatiquement à tous les membres d'une société et ne sont pas toujours liées à des améliorations de la santé publique et de l'éducation, conditions qui sont pourtant essentielles si l'on veut réduire la pauvreté chronique. Les politiques d'ajustement structurel menées, durant les années 80 et 90, se sont par la suite enrichies de filets de sécurité et de programmes sociaux ciblés afin d'atténuer les effets négatifs des réformes visant essentiellement la croissance économique. Ces efforts, bien qu'utiles, n'ont jamais permis de compenser intégralement les coûts sociaux élevés découlant des réformes dites d'ajustement structurel et du manque de capacités institutionnelles dans les pays où elles avaient été adoptées. L'une des principales raisons des ajustements douloureux qu'il a fallu apporter aux politiques économiques durant les années 80 et des crises plus récentes survenues dans le monde en développement est précisément le manque de cohérence entre les objectifs économiques et sociaux choisis par les autorités<sup>1</sup>. Cela montre assez que les politiques sociales ne peuvent jamais être considérées comme venant après coup, comme une postface à des réformes économiques ou à des politiques de croissance.

6. La nécessité d'intégrer plus systématiquement la dimension sociale, de façon plus visible, plus cohérente et plus efficace, dans le débat sur l'ajustement structurel et dans la conception des politiques macroéconomiques, afin de formuler une politique nationale de réduction de la pauvreté et une stratégie de développement plus efficaces anime l'actuel débat sur le développement économique.

7. Actuellement, les politiques macroéconomiques qui cherchent à régulariser, entretenir ou accélérer la croissance économique, et les politiques sociales qui, elles, cherchent à réduire la pauvreté et l'inégalité et à accroître le capital lui-même, sont souvent formulées de façon essentiellement indépendante les unes des autres. L'incorporation des dimensions sociales dans les décisions de politique économique est une opération complexe qui suppose de nombreux arbitrages, en particulier à court terme, par exemple entre la nécessité d'accroître les dépenses budgétaires dans le secteur social pour répondre à divers besoins sociaux et le degré de rigueur de la politique économique.

8. Ce débat a donné lieu à deux argumentations principales : sur une croissance favorable aux pauvres et sur le développement humain. L'une comme l'autre partent de l'hypothèse de travail que si la croissance économique et le développement social sont bien complémentaires à long terme, à court terme, ils risquent de se contrecarrer. Les deux démarches, cependant, expriment des perceptions différentes des complémentarités et des arbitrages potentiels entre les politiques possibles et parviennent à des conclusions différentes sur l'ordre de priorité de leur mise en œuvre et le séquençage des politiques qui permettraient à la croissance économique de réduire l'incidence de la pauvreté de façon plus efficace et plus durable.

## **B. Le débat sur une croissance favorable aux pauvres**

9. La notion de croissance favorable aux pauvres s'est formée quand on a compris que la croissance, à elle seule, ne se traduisait pas automatiquement par une réduction de la pauvreté si des mesures précises n'étaient pas simultanément prises pour lier la croissance à l'amélioration du sort des pauvres. Cette notion a à son tour donné lieu à un débat sur la définition de ce qu'il faut entendre par croissance favorable aux pauvres et quant aux modalités de sa mesure.

10. On peut aborder la notion de croissance favorable aux pauvres par deux voies différentes : la première repose sur l'idée que l'inégalité est relative et définit la croissance favorable aux pauvres comme une croissance qui réduit l'inégalité par la redistribution; l'autre démarche attaque le problème par le lien entre pauvreté et croissance, en définissant la croissance comme favorable aux pauvres si elle réduit la pauvreté absolue (en accroissant le revenu total)<sup>2</sup>. Selon la première approche, la croissance est favorable aux pauvres si elle modifie la part du revenu total qui va aux ménages pauvres (répartition du revenu). Dans la seconde approche, il existe plusieurs interprétations différentes de ce qui mesurerait les avantages, pour les pauvres, d'une augmentation de leur part dans le taux de croissance par habitant. D'abord, la croissance favorable aux pauvres serait définie comme une forme de croissance entraînant une certaine augmentation des revenus des pauvres, si faible soit-elle<sup>3</sup>. Ensuite, la croissance favorable aux pauvres serait définie par une augmentation en pourcentage du revenu des ménages pauvres qui, en moyenne, ne serait pas inférieure à celle des ménages non pauvres<sup>4</sup>. En d'autres termes, la part qui revient aux pauvres des bienfaits de la croissance ne doit pas être inférieure à leur part initiale dans le revenu national, qui, par définition, est relativement faible. Ces deux définitions supposent que la croissance est nécessaire pour maximiser l'augmentation des revenus des pauvres, ce qui exclut la possibilité qu'une augmentation de ces revenus puisse être plus facilement obtenue, dans certains contextes, par des mesures qui entraîneraient une croissance négative mais avec une redistribution substantielle des revenus<sup>5</sup>. Une troisième conception définit la croissance favorable aux pauvres comme une forme de croissance qui accroît les revenus des pauvres d'une part plus grande que la moyenne de l'augmentation du revenu engendrée par la croissance, en termes absolus. Cette définition implique que les revenus des pauvres doivent augmenter beaucoup plus vite, en pourcentage, que ceux des riches<sup>6</sup> et revient à la première approche, qui privilégie la répartition des revenus.

11. Les facteurs qui affectent la réduction de la pauvreté donnent lieu à trois principaux types d'analyse. Le premier examine les liens entre pauvreté, croissance et inégalité, et laisse entendre qu'une stratégie de réduction de la pauvreté devrait porter à la fois sur la croissance et sur la structure de la croissance; le deuxième type d'analyse examine l'existence éventuelle d'un arbitrage à opérer entre la réduction de l'inégalité et l'amélioration de la croissance, ou encore la question de savoir s'il y a bien un cercle « vertueux » grâce auquel la croissance aboutit à une diminution de l'inégalité; la troisième analyse traite des liens entre les politiques socioéconomiques et leurs effets conjugués sur la croissance, l'inégalité et la réduction de la pauvreté. Diverses études actuellement en cours traitent de ces questions, dans le but de définir un cadre d'analyse et les bases du choix de politiques qui seraient plus susceptibles de conduire à une croissance favorable aux pauvres, mais aucune conception commune n'est encore apparue. L'examen d'études comparatives portant sur plusieurs pays<sup>7</sup> a fait apparaître une corrélation positive entre croissance et réduction de la pauvreté mais aucune corrélation entre croissance et modification de l'inégalité. L'examen ainsi mené a également montré que la croissance, accompagnée par une modification progressiste de la répartition des revenus, augmente l'efficacité de la croissance quant à la réduction de la pauvreté.

### C. Démarche fondée sur le développement humain

12. La démarche fondée sur le développement humain part de la relation réciproque qui existe entre croissance économique et développement social et qui est interprétée comme conduisant soit à une spirale ascendante, une synergie positive entre croissance soutenue et développement, soit au contraire à une spirale descendante, avec une inégalité grandissante, une forme de croissance non viable à terme et une pauvreté accrue. Cette approche souligne que l'issue favorable de cette relation dépend de la primauté, comme objectif de développement, du développement humain, celui-ci étant à la fois un objectif premier et une condition préalable d'une croissance et d'un développement viables à terme<sup>8</sup>.

13. Pour appliquer cette conception, il faut mener de front une politique de dépenses sociales et une politique de croissance économique, si l'on veut obtenir une amélioration rapide du bien-être général dans ses différentes dimensions. Ces améliorations, en particulier sur le plan de la santé publique, de l'alimentation et de l'éducation, ont pour effet de sortir de la pauvreté une partie de la population et de lui permettre de valoriser ses capacités, sa créativité et la productivité de son travail, autant d'éléments déterminants d'une croissance durable. Une répartition plus égale de ces capacités tend à avoir un effet positif sur la croissance et sur l'élimination de la pauvreté.

14. Dans cette conception, les politiques sociales qui ont l'impact le plus fort sur la pauvreté ne sont pas nécessairement celles qui sont, au sens strict, favorables aux pauvres, mais plutôt celles qui visent le développement au sens large, ce qui englobe à la fois le développement des capacités humaines, la création d'emplois, la protection sociale, l'égalité sociale, la participation à la vie démocratique et le caractère collectif des mécanismes de décision.

15. L'effet du développement humain sur la réalisation des objectifs généraux d'une croissance économique soutenue, du développement social et de l'élimination de la pauvreté risque d'être amoindri par des facteurs tels que l'accumulation et la distribution initiales des actifs, le niveau des dépenses sociales, la qualité des institutions et les taux d'investissement. Cette diversité initiale explique peut-être pourquoi des pays qui ont adopté un modèle fondé sur le développement humain ont réussi à obtenir des taux de croissance et de développement assez élevés, tandis que d'autres ont échoué. En effet, il ne suffit pas de propager largement l'instruction. Il faut également créer des possibilités d'emploi productif, sinon le nombre de chômeurs va tout simplement augmenter. Les possibilités d'emploi, à leur tour, dépendront sans doute de facteurs aussi divers que la structure de l'économie, l'existence éventuelle d'éléments du droit du travail qui encouragent la création d'emploi, une réforme du secteur bancaire et de la réglementation du droit de propriété qui encourage l'octroi de prêts, la stabilité politique, l'impact de la mondialisation sur les marchés, le niveau général des activités économiques et la cohésion sociale<sup>9</sup>.

16. Le succès qui couronnera l'une ou l'autre de ces deux approches dépendra de facteurs très divers, propres à chaque pays et qui appellent donc un ensemble cohérent et complet de politiques bien précises. Il n'y a donc pas de solution unique, applicable à tous les pays, en toutes circonstances. Le contrôle national et la cohérence des politiques suivies par chaque pays sont des éléments décisifs qui

déterminent l'efficacité de tous ces facteurs. La bonne formule variera selon le pays et sera sans doute le résultat de multiples arbitrages.

## II. Tendances : aperçu général

17. La grande diversité des situations nationales et régionales indique assez que les pays qui sont parvenus à sortir du piège de la pauvreté et à réaliser des taux de croissance économique et de développement élevés sont ceux qui ont appliqué de façon constante une politique de croissance équitable et d'investissement dans le développement humain, en particulier dans l'éducation et la formation. Ces pays ont également fait de la réglementation du marché du travail un élément essentiel de la régulation macroéconomique et ont institué des réformes économiques visant à diversifier l'économie et à promouvoir l'emploi et les exportations. La plupart de ces pays ont également profité de longues périodes de stabilité politique et de contrôle démocratique. Pourtant, il faut mentionner aussi de nombreux autres facteurs politiques, sociaux et culturels, tels que le niveau de stabilité politique, l'existence ou non de conflits, le niveau d'intégration sociale et économique, la robustesse des institutions, ou encore l'incidence du sida, autant de facteurs qui rendent compte plus ou moins bien des résultats obtenus par les divers pays sur le plan du développement.

18. Les pays qui ont privilégié la croissance économique et la stabilité macroéconomique, à quelques notables exceptions près, ont systématiquement vu s'implanter des inégalités massives dans leur société, cependant qu'ils étaient moins à même de remédier aux crises économiques ou autres, et une tendance à avoir des résultats économiques et sociaux médiocres. Les politiques suivies par beaucoup de ces pays privilégient en effet étroitement la stabilité macroéconomique, les réformes structurelles, la privatisation et l'amenuisement de la part de l'État dans l'activité économique. Ces pays ont généralement obtenu une amélioration des indicateurs de croissance, réduit leur déficit courant et amélioré leur équilibre budgétaire, en raison de la restructuration et de la privatisation du secteur public, mais le revenu réel par habitant a continué à diminuer et la pauvreté n'a pas régressé, en particulier dans les groupes sociaux les plus vulnérables, tandis que les indicateurs de développement humain continuaient à être médiocres. La forte incidence de la pauvreté et de l'inégalité des revenus s'explique en grande partie par d'importantes disparités de revenu initiales; la croissance s'est concentrée dans les secteurs à forte intensité de capital et de compétences techniques; les possibilités insuffisantes offertes aux pauvres les ont empêchés d'améliorer leur capital humain; et les programmes de protection sociale sont demeurés très fragiles. Ces pays ont en particulier été vulnérables aux crises économiques et autres, comme l'a montré la récession économique des années 90, qui a aggravé dans beaucoup de ces pays la pauvreté et l'inégalité.

19. Les pays qui ont réussi à appliquer un modèle de développement orienté vers le développement humain ont également été ceux qui ont adopté un large ensemble de politiques visant à créer un environnement économique favorable à l'équité et à la croissance régulière, la cohésion sociale et la stabilité politique. L'application, dans beaucoup de pays, de politiques bien ciblées dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle, qui ont conduit à un développement rapide des compétences professionnelles et à l'accumulation rapide de capital humain au-delà de l'enseignement primaire, a généralement été accompagnée par des politiques

cohérentes de création d'emplois pour tous les groupes sociaux, notamment par une diversification de l'économie et une plus grande volonté d'inclusion sociale dans le choix des politiques. Un régime politique largement représentatif, à son tour, a permis à beaucoup de pays de préserver des dépenses sociales systématiquement élevées et des taux d'investissement élevés. De plus, la continuité dans l'application des politiques choisies pour promouvoir une croissance équitable et un investissement équitable dans le capital humain a contribué à la création d'un climat économique favorable susceptible d'attirer les investissements étrangers directs indispensables pour le transfert de technologie et de compétences techniques aux entreprises locales, pour un accès plus large des entreprises locales aux marchés internationaux et pour une robuste formation intérieure de capital fixe.

20. Dans plusieurs de ces cas, c'est l'État qui a joué un rôle moteur en privilégiant la valorisation des ressources humaines comme principal moyen d'assurer une croissance équitable et de préserver la cohérence des politiques suivies et l'intégration économique et sociale. Si c'est bien le gouvernement qui choisit les politiques et qui dispense les fonds, la participation des employeurs, des syndicats, des milieux universitaires, du secteur privé et des grandes sociétés multinationales à la formulation et à l'application de ces politiques a été un facteur décisif de succès. C'est ce qui a permis de s'assurer que les besoins de l'industrie ont bien été satisfaits et de faciliter un transfert de technologie et de compétences techniques adéquat.

21. Pourtant, d'autres pays, bien qu'ils aient choisi le modèle du développement humain et de la croissance soutenue, ne sont pas parvenus à réduire la pauvreté et l'inégalité. Même s'ils ont obtenu parfois de bons résultats dans leurs indicateurs de développement humain – espérance de vie, taux d'alphabétisation, diminution du taux de fécondité – dans l'ensemble des pays à faible revenu, ces pays ne sont pas parvenus à empêcher une aggravation des disparités de revenus durant la décennie passée, en particulier entre les villes et les campagnes. Cela a eu pour effet de réduire considérablement les avantages de la croissance économique pour la réduction de la pauvreté au cours des années 90 et conduit parfois à une déstructuration sociale. Dans certains pays, ce phénomène est dû en partie à la conjugaison de plusieurs facteurs défavorables : une guerre civile prolongée, un développement industriel inégal entre les régions causé par des politiques économiques biaisées, une propriété foncière trop restrictive qui a entravé un développement rural équitable, l'absence de diversification de l'économie qui a entraîné une dépendance excessive à l'égard de l'agriculture et une vulnérabilité plus grande aux chocs extérieurs, et l'absence de dynamiques régionales favorables à l'expansion commerciale. Dans beaucoup de cas, l'absence de stabilité politique et de continuité des politiques suivies explique que les investissements étrangers directs nécessaires pour entretenir une croissance économique durable ne se sont pas concrétisés. Dans certains pays, le sida est également au premier rang des facteurs délétères.

### **Les enseignements dégagés**

22. De la situation observée dans divers pays et des travaux analytiques en cours, il est possible de dégager plusieurs enseignements importants qui sont présentés ici, de façon non exhaustive. On se limite ici à quelques-uns d'entre eux pour que le présent rapport reste bref et pour bien dégager les grandes lignes du débat et les pratiques suivies.

23. D'abord, la compatibilité des politiques avec la stabilité macroéconomique, entendue au sens large – et donc non limitée à la viabilité budgétaire et à une faible inflation, mais s'étendant aussi à la stabilité de la croissance économique et des comptes extérieurs, ainsi qu'à l'équilibre financier intérieur et extérieur – est une condition nécessaire de la réalisation des objectifs de développement, mais n'est pas une position suffisante de celle des objectifs sociaux. Le conflit, cependant, n'est pas entre la politique sociale d'une part et la cohérence macroéconomique d'autre part, mais entre le défaut de cohérence de la politique macroéconomique et les priorités à long terme. Plusieurs des objectifs structurels formulés pendant la période des réformes économiques menées dans les pays en développement étaient privés d'une dimension sociale bien nette ou avaient même des implications négatives sur le plan social, en particulier quand elles cherchaient à réduire l'emprise de l'État au prix d'un sacrifice de la politique sociale<sup>10</sup>.

24. Deuxièmement, dans l'optique de l'élimination de la pauvreté et de la faim, la relation entre croissance économique soutenue et développement social est complexe. Elle va en effet au-delà du champ d'application de la politique économique et de la politique sociale, et inclut au contraire des facteurs tels que la structure institutionnelle, les hypothèses culturelles, le choix des politiques et la prise de décisions, la situation politique et la sécurité du pays. C'est donc à l'aide de stratégies de développement systématiques, cohérentes et adaptées à chaque pays qu'il faut rechercher les objectifs sociaux et économiques.

25. Troisièmement, il n'y a pas, pour la conduite de l'analyse et la définition des politiques, de recette universelle, qui tienne compte de tous les facteurs susceptibles de peser sur les problèmes économiques et sociaux nationaux et sur leurs implications pratiques pour le choix des politiques. La méthode doit être élaborée au niveau de chaque pays et adaptée à ses besoins.

26. Quatrièmement, l'efficacité du modèle appliqué pour assurer la cohésion sociale, l'équité et la croissance viable à terme est dans une large mesure déterminée par la qualité, la capacité, la transparence et la responsabilisation des institutions. Celles-ci affectent en effet la capacité de l'État d'assurer l'investissement public et de garantir qu'il intègre bien les pauvres dans la croissance économique. Cette responsabilisation et l'existence de droits et d'obligations bien définis sont également des conditions nécessaires de l'efficacité de ces politiques. Des solutions efficaces et originales aux problèmes nationaux pourront plus facilement être trouvées si les politiques sont formulées à l'issue d'un dialogue social et par l'intégration sociale, de façon à ce que les besoins à satisfaire puissent être exprimés par la nation tout entière et bien pris en compte. Cela peut aider à assurer la cohérence et la coordination des politiques au niveau national. Cependant les pays doivent acquérir progressivement la capacité de mener ces larges consultations et de résoudre les vastes et nombreux problèmes qu'implique ce processus.

27. Cinquièmement, l'environnement économique international au sens large doit être favorable aux politiques nationales de croissance et d'élimination de la pauvreté. Les chocs d'origine extérieure, par exemple les fluctuations des cours des produits de base et les pressions qui résultent d'une libéralisation rapide du commerce et des finances pourraient compromettre les politiques sociales et dans certains cas réduire à néant les gains obtenus dans la lutte contre la pauvreté. C'est de plus en plus le cas alors que la mondialisation de l'économie se poursuit

rapidement. C'est pourquoi la nécessité d'une plus grande cohérence et d'une meilleure coordination des politiques au niveau national ne fait guère de doute.

28. Enfin, il semble que les mécanismes, les institutions et les acteurs qui participent à la définition des politiques, actuellement, aux niveaux national et international, n'ont pas l'ampleur de vues et l'exhaustivité voulues pour mener à bien un tel programme de travail et pour aider à faire apparaître des solutions propres à chaque pays aux problèmes nationaux. C'est pourquoi il est indispensable de mettre en œuvre des mécanismes interdisciplinaires et faire intervenir des parties prenantes multiples afin de parvenir à une meilleure compréhension de l'impact des politiques socioéconomiques sur la relation réciproque existant entre croissance économique soutenue et développement social, et son impact sur la pauvreté et la faim. Il reste encore beaucoup de recherches importantes à mener avant que l'on puisse bien comprendre les effets dynamiques des diverses politiques envisageables.

### **III. La coopération internationale pour le développement au service d'une croissance économique soutenue pour le développement social : tendances et approches nouvelles**

29. Les politiques des années 80 et 90, et notamment les politiques d'ajustement structurel, visaient avant tout la croissance régulière de l'économie, l'adoption de filets de sécurité et de programmes sociaux ciblés n'étant qu'une mesure prise ultérieurement pour atténuer les effets négatifs des réformes économiques entreprises. Cette démarche, consistant à ajouter après coup des politiques sociales, n'est pas parvenue à résoudre les problèmes sociaux de façon adéquate et n'a pas amélioré le sort des pauvres. Le débat sur la pauvreté durant les années 90 constatait déjà l'effet négatif de cette politique d'ajustement structurel. Les stratégies de réduction de la pauvreté ont permis d'accomplir certains progrès dans la conception d'une stratégie plus cohérente, incluant les dimensions économiques et sociales, dans le cadre d'une grande synthèse.

30. L'abandon progressif du programme d'ajustement structurel au profit des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à la fin des années 90, indique assez que ces institutions ont admis la nécessité d'adopter une façon de voir plus large. Le FMI a ainsi remplacé la Facilité d'ajustement structurel renforcée par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. L'intention était d'intégrer la notion de développement social dans la stratégie globale de réduction de la pauvreté. Les deux premiers objectifs de la nouvelle facilité demeurent cependant la croissance et la stabilité économiques, comme dans les programmes d'ajustement structurel antérieurs. Cela revient à supposer que la réduction de la pauvreté découlera naturellement de ce type de politique, alors même qu'il est admis que sans une politique visant expressément à lutter contre l'exclusion économique et sociale, à assurer l'émancipation du plus grand nombre et à investir massivement dans le social, la croissance et la stabilité ne conduiront pas nécessairement à une réduction de la pauvreté. L'analyse de la pauvreté et de l'impact social et l'analyse sociale par pays, deux exercices de la Banque mondiale, sont conçues pour garantir que la dimension sociale figure bien, de façon plus systématique, dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

31. Les institutions financières régionales telles que la Banque asiatique de développement (BAsD) et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont également apporté leur soutien à des initiatives visant à promouvoir l'inclusion sociale et à accroître le capital humain des pauvres, conditions nécessaires d'une réduction de la pauvreté et de l'inégalité. La BID a noué des liens solides entre réduction de la pauvreté et promotion de l'équité sociale en intégrant les programmes d'élimination de la pauvreté dans les activités de développement social menées par cette institution.

32. Outre ces tendances, la conception globale du développement qui ressort des travaux des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies au cours des années 90, du Sommet du Millénaire et du Document final du Sommet mondial de 2005 encourage une synergie positive entre croissance économique et développement social. Cette conception reconnaît la nécessité d'une plus grande cohérence des différentes politiques suivies par la communauté internationale. En particulier, le Consensus de Monterrey avait entériné le principe selon lequel l'aide internationale au développement devait être guidée par les priorités nationales. Ce consensus, cependant, ne s'est pas traduit chez les donateurs en pratiques nouvelles moins directives et mieux alignées sur les politiques et stratégies nationales et reposant sur des critères de progrès reconnus par tous.

33. L'adoption de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation de l'aide en 2003 et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 atteste une évolution des conceptions des grands donateurs, vers une plus grande appropriation nationale de la coopération pour le développement. Dans la Déclaration de Paris, les participants, pays développés comme pays en développement, sont convenus d'aligner plus nettement l'aide sur les priorités, systèmes et procédures des pays en développement. L'idée qu'une véritable appropriation nationale conduit à un processus de développement qui a un impact plus grand est une des principales idées de la Déclaration de Paris, tout comme la nécessité d'une gestion axée sur les résultats. En particulier, les signataires de la Déclaration de Paris sont convenus que dans le choix des modalités d'aide les plus efficaces, il fallait s'inspirer des stratégies et des priorités de développement définies par les pays en développement eux-mêmes (Déclaration de Paris). Ils observent certes chez les donateurs une tendance encourageante, allant dans ce sens, mais il serait plus utile de se mettre d'accord dans le cadre des discussions multilatérales sur la coopération pour le développement. Cela serait de nature à conduire à une appropriation nationale plus nette de ces efforts et à une meilleure synchronisation des travaux de l'ONU dans ce domaine.

34. Le Consensus de Monterrey préconisait également une plus grande cohérence et une meilleure coordination des politiques qui ont, à l'échelle mondiale, un impact direct ou indirect sur le financement du développement. En effet, ce ne sont pas seulement les politiques d'aide mais également les politiques relatives au commerce international, à l'investissement, à la dette extérieure et à la gouvernance qui doivent concourir au développement. Certains progrès ont été accomplis dans ce sens; il arrive encore que des politiques se contredisent mutuellement. De plus, les stratégies nationales de développement, dans certains cas, sont compromises par les conditions qu'imposent les donateurs quant au choix des politiques.

### **Le système des Nations Unies**

35. Alors que le système des Nations Unies a toujours préconisé et mis en œuvre des programmes et des projets ayant pour but de promouvoir le bien-être, notamment par l'éradication de la pauvreté et de la faim, ses activités ont toujours été très diverses. Le caractère fragmentaire des approches suivies s'expliquait naguère par l'absence d'une perspective commune, et celle-ci est désormais mieux définie par les résultats des grandes conférences et sommets organisés par les Nations Unies. Depuis 2003, le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination a donné la priorité à l'élaboration de la contribution collective du système à l'application de l'agenda des Nations Unies pour le développement en : a) facilitant, entre organismes, l'échange de l'information sur les politiques suivies et en partageant, entre institutions, les connaissances sur les grandes questions concernées par les relations entre réduction de la pauvreté, croissance et équité, et notamment par les conditions d'un processus soutenu de réduction de la pauvreté, les liens entre politiques économiques et objectifs du Millénaire pour le développement à caractère social, la combinaison de la formation de capital au sens large avec la protection sociale et des programmes précis de lutte contre la pauvreté, et les politiques visant à remédier aux inégalités; et b) en encourageant l'assistance technique, à l'échelle du système, pour aider les pays à intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs prioritaires dans leurs politiques<sup>11</sup>. Mais ces efforts sont encore loin de constituer un soutien complet du système des Nations Unies à l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement dans le processus des stratégies pour la réduction de la pauvreté.

36. La cohérence des programmes, dans le système, est recherchée par la promotion des objectifs de développement internationalement convenus, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement et l'utilisation d'instruments tels que le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le Groupe des Nations Unies pour le développement a adopté un ensemble de mesures dont le but est de placer les plans nationaux de développement au centre de la programmation de l'action des Nations Unies dans chaque pays et a récemment mis en route l'intégration des objectifs du Millénaire pour le développement dans les stratégies de réduction de la pauvreté pour assurer une bonne intégration des objectifs sociaux et pour faciliter la valorisation des synergies entre les différents secteurs. De plus en plus, les équipes de pays des Nations Unies ont aidé les partenaires nationaux à mettre les objectifs du Millénaire pour le développement au centre de leur stratégie de réduction de la pauvreté, reliant ainsi le bilan commun de pays et le PNUAD à ces stratégies. Il est cependant trop tôt encore pour retrouver, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, des liens bien clairs avec les résultats basés sur les objectifs du Millénaire pour le développement et avec le degré de pauvreté. Le PNUD a également lancé l'Initiative pour les stratégies de réduction de la pauvreté, un programme faisant intervenir de nombreux donateurs et qui vise à intégrer les OMD et parfois l'ensemble plus vaste des objectifs de développement convenus sur le plan international dans les stratégies nationales de développement.

37. Le Département des affaires économiques et sociales, par les soins de son Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, donne une place de choix à des travaux analytiques et d'élaboration des politiques retenant un petit nombre d'objectifs stratégiques afin de renforcer les corrélations entre le travail normatif et le travail opérationnel dans le système des Nations Unies, notamment à la faveur

d'une étroite collaboration avec le PNUD et avec le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination. Ce travail utilise les capacités d'analyse et la contribution des commissions régionales ainsi que de nombreux organismes qui ne sont pas nécessairement présents dans le pays et vise à soutenir les processus, ayant lieu dans le pays, de traduction du travail normatif des Nations Unies, tel qu'il est défini par les objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD, en priorités nationales de développement, en vue de leur réalisation effective.

38. Les organismes des Nations Unies encouragent la mise en œuvre d'autres projets et de programmes sectoriels pour inclure les OMD dans les stratégies de réduction de la pauvreté, ou pour faciliter la formulation de stratégies nationales de développement, comme le veut le Document final du Sommet mondial de 2005. Par exemple, la FAO encourage une croissance favorable aux pauvres par des politiques bien ciblées visant à promouvoir la croissance de l'agriculture et de l'économie rurale afin de réduire la pauvreté et la sous-alimentation. Ces politiques reposent sur un modèle cohérent. En outre, la FAO, le FIDA et le PAM ont coordonné leurs stratégies afin de s'attaquer à la fois à la faim et à la pauvreté, double approche qui avait été proposée à Monterrey en 2002. La méthode retenue par ces organismes allie l'aide ciblée à court terme, comme l'aide alimentaire et la meilleure maîtrise de l'eau, à des investissements à long terme visant une croissance durable, par un meilleur équipement, une bonne gestion des ressources naturelles, un meilleur accès des pauvres à l'emploi, l'éducation, la terre, l'eau, le crédit, les services sociaux et les institutions.

39. La démarche appliquée par l'Organisation internationale du Travail afin de réduire la pauvreté s'inspire de la notion de travail productif décent. Dans sa contribution aux stratégies de réduction de la pauvreté, l'OIT souligne l'importance d'une croissance favorable aux pauvres, et pour cela privilégie une refonte des institutions, de la législation, de la réglementation et des pratiques qui ont pour effet de créer ou de perpétuer la pauvreté. L'OIT a également lancé un programme pilote de coopération avec les gouvernements et les partenaires sociaux d'un petit nombre de pays pour soutenir l'inclusion, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, d'une composante portant expressément sur le travail décent. Le principal atout de l'OIT est que cet organisme ménage une participation des partenaires sociaux. L'OIT travaille également à des programmes pilotes sur le travail décent dans quelques pays. L'un des objectifs de ces programmes est d'étudier comment le travail décent contribue, en pratique, à l'élimination de la pauvreté.

40. La CNUCED encourage l'adoption de politiques économiques orientées vers la croissance, de politiques de développement des capacités productives sectorielles, de politiques de promotion des exportations et de politiques ayant pour but de s'assurer que la croissance économique n'entraîne pas une nouvelle marginalisation des pays les moins avancés. Les secteurs productifs, notamment l'agriculture et l'équipement économique, relativement négligés l'un et l'autre en raison de la diminution de l'aide, devraient retenir plus largement l'attention dans le type de stratégie de réduction de la pauvreté préconisé par la CNUCED. Cet organisme a également recommandé d'intégrer solidement les stratégies de réduction de la pauvreté dans les stratégies de développement à long terme, car c'est le meilleur moyen d'aller au-delà de l'ajustement structurel.

41. L'UNICEF applique à la réduction de la pauvreté une démarche fondée sur les droits de l'homme et met l'accent sur les politiques d'intégration sociale visant à

améliorer l'accès des pauvres à l'alimentation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, à des ressources et à des connaissances nécessaires pour obtenir des emplois productifs, la protection sociale et autres politiques qui sont de nature à promouvoir une meilleure intégration sociale des populations marginalisées.

42. ONUSIDA facilite une action, menée sans exclusive et choisie par le pays lui-même, pour soutenir les stratégies nationales de lutte contre le sida existantes, afin de réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement qui consiste à enrayer avant 2015 la propagation de l'épidémie.

43. En dépit des efforts que font les organismes des Nations Unies pour se rassembler autour des objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD, on trouve encore des lacunes bien visibles dans le soutien apporté aux efforts que font les gouvernements, dans la valorisation des synergies dans leurs propres activités, la synchronisation de leurs travaux et l'établissement d'un ordre de priorité dans leurs activités. Entre autres choses, la capacité du système de mener à bien les actions choisies est également limitée par le manque de ressources et par l'insuffisante flexibilité des organismes des Nations Unies, qui ne peuvent pas toujours synchroniser leurs cycles de programmation.

#### **Enseignements dégagés**

44. Cet aperçu général des tendances internationales constatées dans les efforts faits pour réaliser les objectifs sociaux et économiques de façon concordante permet de dégager les enseignements suivants.

45. D'abord, en dépit des efforts faits pour traduire l'accord mondial sur une conception du développement en stratégies concrètes, la démarche fondée sur les stratégies de réduction de la pauvreté reste, pour l'essentiel, entraînée par les donateurs et soumise aux conditionnalités sur les politiques. Il faut pourtant s'assurer que les pays ont bien une marge de manœuvre suffisante dans le choix de leurs politiques, ce qui est essentiel pour que la stratégie adoptée soit bien élaborée et contrôlée au niveau national.

46. Deuxièmement, on observe toujours une insuffisante cohérence et un manque de coordination des politiques de coopération internationale pour le développement; une approche peut en contredire une autre ou compromettre les objectifs d'une autre opération. Cela tient à la diversité des mécanismes de définition des politiques, les multiples acteurs économiques et sociaux intervenant dans le développement étant très différents. De ce fait, les actuelles stratégies de réduction de la pauvreté ou les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté sont loin d'être toujours conformes aux objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD, tels qu'ils sont exprimés dans les priorités nationales. Le risque que présente la tendance actuelle de ces différentes approches à se faire concurrence est de maintenir une simple juxtaposition de considérations économiques et sociales concurrentes, sans offrir de modèle cohérent valable permettant un arbitrage.

#### **Système des Nations Unies**

47. D'abord, les organismes des Nations Unies doivent poursuivre leur recherche d'un modèle cohérent et intégré d'action, au sein du système et avec d'autres partenaires, afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement et autres objectifs de développement convenus sur le plan international. Cela nécessite aussi qu'on apporte des changements importants à la façon dont la coopération des Nations Unies pour le développement est programmée et financée.

48. Deuxièmement, il est impératif de préserver la cohérence des différents projets et programmes sectoriels dans le cadre de développement d'un pays et de valoriser les synergies et les complémentarités entre ces programmes. Les préférences que marquent les donateurs pour des dépenses à caractère social poussent les organismes des Nations Unies à faire état de résultats dans le secteur social au lieu de chercher à soutenir l'action que mène l'État, à plus long terme, pour intégrer des stratégies distinctes en un seul modèle opérationnel visant la réduction de la pauvreté.

49. Troisièmement, le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et le Groupe des Nations Unies pour le développement s'attachent à promouvoir une démarche unifiée à l'échelle du système pour intégrer les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les OMD, dans le cadre général de l'action des organismes des Nations Unies, en particulier dans leur soutien aux stratégies nationales de développement, et il faut poursuivre ces efforts. Le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination peut jouer un rôle important en s'assurant que les objectifs de développement convenus sur le plan international sont bien intégrés dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

50. Enfin, les organismes des Nations Unies doivent avoir la capacité réelle d'agir, mais celle-ci est souvent compromise par le manque de ressources ou par le fait qu'ils doivent souvent s'appuyer sur des ressources autres que les ressources de base qui, tendant à privilégier certains secteurs bien précis, affaiblissent la cohérence des politiques suivies et suscitent une concurrence très vive autour des ressources.

#### **IV. Conclusions**

51. Étant donné la diversité des conceptions sur ce qui constitue des politiques économiques appropriées dans la réduction de la pauvreté, le présent rapport n'a pas évoqué les débats universitaires qui portent sur cette question. En fait, on a, au contraire, mis l'accent sur les pratiques et les tendances internationales suivies dans la poursuite de ces objectifs et sur les conclusions que l'on peut en tirer. Pour cette raison, les conclusions présentées ici reposent pour l'essentiel sur les enseignements dégagés et sur le processus d'élaboration des politiques que les Nations Unies ont mis en œuvre par la série de grandes conférences et réunions au sommet.

52. Ces conclusions entrent dans quatre grandes catégories. D'abord les pays doivent adopter une conception globale de la réalisation des objectifs d'une croissance économique soutenue et du développement social, ce qui inclut l'élimination de la pauvreté et de la faim. Une telle conception doit être adaptée aux besoins de chaque pays, ce qui suppose que l'État ait une marge de manœuvre suffisante, les structures institutionnelles voulues et des moyens de contrôle, exerce son autorité et sa légitimité sur l'ensemble de son territoire, ait une marge de manœuvre budgétaire et la capacité d'organiser la participation de toutes les parties prenantes à la formulation des politiques. Cette démarche doit s'exprimer dans une stratégie nationale de développement reposant sur les objectifs de développement convenus sur le plan international, les priorités étant définies au niveau national.

53. Deuxièmement, il faut créer un environnement international favorable par une plus grande cohérence des politiques qui ont des implications directes ou indirectes sur les perspectives de développement des pays en développement. Il faut aussi qu'on honore également les engagements pris dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies.

54. Troisièmement, la coopération internationale pour le développement doit avoir pour principale finalité de soutenir les efforts que font les pays pour se doter de stratégies nationales de développement répondant aux objectifs de développement, adaptées à leur situation nationale propre. À ce sujet, les institutions financières internationales et les politiques des donateurs doivent concourir plus nettement à la satisfaction des besoins nationaux et aux efforts faits pour atteindre ces objectifs.

55. Quatrièmement, le système des Nations Unies doit devenir plus cohérent et formuler de façon plus intégrée ses programmes et projets. Une fragmentation excessive des efforts menés, en effet, a pour effet de réduire sensiblement l'impact de l'action des organismes des Nations Unies sur la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international et en particulier des OMD, comme axe principal de leurs activités. Les organes dirigeants des divers organismes devraient encourager une plus grande cohérence dans la programmation à l'échelle du système et une plus grande souplesse dans les cycles de programmation et les calendriers des activités menées au niveau du pays par les différents organismes, afin de mieux synchroniser ces programmations avec les instruments du pays bénéficiaire. Le système des Nations Unies devrait également disposer de ressources plus abondantes pour appliquer ses connaissances spécialisées à ses opérations et entreprendre les activités nécessaires pour réaliser les stratégies nationales de développement, conformément à l'esprit du Document final du Sommet mondial de 2005.

56. Enfin, il est manifeste qu'il faut poursuivre un programme de recherches détaillées pour mieux comprendre les effets dynamiques des diverses politiques économiques et sociales possibles. En effet, pour combler les lacunes des connaissances actuelles, il faut un effort de recherche de recherche commun et soutenu.

## **V. Recommandations**

57. Les recommandations faites ici concernent le débat consacré aux questions de coordination.

### **A. Au niveau national**

1. Les pays devraient définir une démarche détaillée pour progresser dans la voie du développement social et de la croissance économique soutenue, en particulier pour éliminer la pauvreté et la faim. Une telle démarche devrait être propre à chaque pays, bien maîtrisée par le pays, et être à la base des stratégies nationales de développement que les pays se sont engagés à adopter et à commencer à appliquer en 2006.

2. Les pays devraient se doter des capacités nécessaires pour concevoir ces stratégies et pour mesurer leur impact, encourager la transparence et l'intégrité

des institutions et veiller à ce que les processus de décision au niveau politique reposent bien sur un dialogue social sans exclusive. Ils devraient renforcer les processus qui mènent à l'adoption d'un budget national tout en encourageant, dans ces processus, une plus grande participation.

3. Les pays devraient veiller à la cohérence et à la coordination de leurs politiques pour que les politiques menées dans les divers secteurs se soutiennent mutuellement et contribuent ensemble à la réalisation des objectifs de développement.

## **B. Au niveau international**

4. Des mesures concrètes devraient être prises pour créer un environnement économique international favorable à la réalisation des politiques nationales de croissance économique et d'élimination de la pauvreté et à une plus grande cohérence et une meilleure coordination des politiques dans les domaines qui ont un impact direct ou indirect sur les perspectives de développement des pays en développement.

5. La communauté internationale, dans son action de développement, devrait encourager un partenariat plus équitable avec les pays en développement, en leur laissant une marge de manœuvre plus grande dans le choix des politiques et la possibilité d'appliquer des solutions nationales à leurs problèmes socioéconomiques. La communauté internationale devrait adopter en matière d'aide au développement la méthode du concours budgétaire, qui intervient en amont, en s'assurant de l'obligation de rendre compte de la réalisation de résultats définis à l'avance dans les plans de développement choisis par les pays.

6. La communauté internationale, en particulier les pays qui apportent une aide au développement, devrait prendre de nouvelles mesures pour harmoniser et aligner ses efforts sur les stratégies et priorités de développement national conformément à l'agenda pour le développement entériné par les grandes réunions et réunions au sommet organisées par les Nations Unies et apporter un soutien aux efforts que font les pays pour renforcer leurs institutions de gouvernement et accroître la capacité nationale d'absorption de l'aide. Cela suppose que l'on réduise au minimum les conditionnalités pesant sur le choix des politiques et que l'on privilégie les résultats, de façon que le dialogue sur les politiques et les questions de reddition de comptes puissent passer des donateurs aux parties prenantes nationales.

7. Les donateurs devraient trouver des moyens d'aider les pays en développement à renforcer leur capacité d'analyse et de formulation des politiques et de contribuer à la formulation d'une approche plus systématique, plus cohérente et animée par le pays lui-même dans la mise en œuvre des stratégies de développement nationales. La Déclaration de Paris est une première étape dans la bonne direction. Des efforts devraient être faits pour étendre cette initiative à d'autres pays, outre les donateurs et signataires de la Déclaration, notamment dans les instances multilatérales.

## C. Le système des Nations Unies

8. Le système des Nations Unies devrait poursuivre les efforts qu'il fait pour passer d'une démarche sectorielle et fragmentaire à une approche plus systématique et mieux intégrée afin de mobiliser les connaissances spécialisées qu'il recèle pour les mettre au service des stratégies nationales de développement et faciliter l'intégration des dimensions économiques et sociales de ces stratégies.

9. Les organismes des Nations Unies devraient continuer à donner une place plus grande à l'appropriation par le pays aidé et adapter les enseignements dégagés à la situation de chaque pays. Les organismes des Nations Unies devraient en outre adapter et harmoniser leurs instruments de financement pour mieux coordonner l'action des donateurs et l'aide au développement, en visant avant tout les résultats et l'efficacité du développement.

10. Le Groupe des Nations Unies pour le développement devrait continuer à promouvoir au dialogue pluraliste sur les politiques aux niveaux national et régional, notamment en faisant intervenir les ministères de la santé, de l'éducation et du travail et les organismes compétents des Nations Unies, dans le but de constituer progressivement une capacité nationale et régionale de mettre au point une approche multidisciplinaire des problèmes économiques et sociaux.

11. Le Conseil économique et social pourrait souhaiter promouvoir des débats et des recherches multidisciplinaires sur les politiques économiques et sociales afin de mieux comprendre l'impact économique et social des réformes introduites dans les politiques suivies et de promouvoir le développement de dispositifs institutionnels mieux intégrés pour l'analyse, la formulation et la mise en œuvre des politiques économiques et sociales. À ce sujet, le Conseil pourrait lancer une grande initiative de recherche, qui serait confiée aux organismes des Nations Unies, en particulier au Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, afin de mieux comprendre les corrélations complexes entre croissance économique et réalisation des objectifs de développement social.

### Notes

- <sup>1</sup> Ocampo, José Antonio, « Market, Social Cohesion, and Democracy », document de travail n° 9 du Département des affaires économiques et sociales (ST/ESA/2006/DWO/9), février 2006.
- <sup>2</sup> Voir par exemple : Département britannique du développement international, Pro-Poor Growth Briefing Note 1, février 2004.
- <sup>3</sup> Ravallion, Martin et S. Chen (2003) : « Measuring Pro-Poor Growth », *Economic Letters*, 78 (1), p. 93 à 99.
- <sup>4</sup> Rapport sur le développement dans le monde, 2000, Banque mondiale.
- <sup>5</sup> Woodward, David et Simms, Andrew, « Growth is Failing the Poor: The Unbalanced Distribution of the Benefits and Costs of Global Economic Growth », DESA Working Paper n° 20, mars 2006.
- <sup>6</sup> White, H. et A. Anderson (2001); « Growth versus Redistribution: Does the Pattern of Growth Matter? », document du Ministère britannique de la coopération internationale sur l'élimination de la pauvreté : « Making Globalization Work for the Poor ».

- <sup>7</sup> J. Humberto Lopez, « Pro-Poor Growth: a review of what we know (and what we don't) », Banque mondiale, septembre 2004.
- <sup>8</sup> Ranis, Gustav et Frances Stewart, « Dynamic Links between Economy and Human Development », DESA Working Paper n° 8, novembre 2005 (ST/ESA/2005/DWP/8).
- <sup>9</sup> Voir le *Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa première session (26-30 avril 1999) : vulnérabilité et pauvreté dans l'économie mondiale*, publication des Nations Unies, numéro de vente F.99.II/2.A.5.
- <sup>10</sup> Voir note 1.
- <sup>11</sup> Voir le rapport du Conseil des chefs de secrétariat intitulé : « Catalyst for Progress and Change – How the Millennium Declaration is changing the way the United Nations system works » (2005).
-